

sept cadavres des ruines, en comptant celui d'un enfant. D'après le *Canadien* le nombre des maisons brûlées est d'environ 1200, et celui des personnes sans logement de 12,000 à peu près. L'église de St.-Roch est brûlée, mais le couvent neuf qui a été ouvert à l'éducation par les Sœurs de la Congrégation l'an dernier, a été préservé. Il est faux aussi que le *Charlevoix* soit brûlé ainsi que l'Hôpital-Général. Nous donnerons la narration du *Canadien* dans notre prochain numéro.

Nous apprenons que le Séminaire, l'Hôtel-Dieu et Son Honneur le Maire de Québec ont déjà donné chacun £500, pour secourir les incendiés. Une pareille offrande marquée plus que de la générosité et de l'humanité. Nous attendons de la charité de nos concitoyens de Montréal qu'ils ne manqueront pas de s'organiser immédiatement pour faire des collectes et venir promptement au secours de tant d'infortunés.



CANADA.

— La procession de la Fête-Dieu s'est faite hier dans les deux paroisses de cette ville avec une pompe et une magnificence de décorations qui nous a paru surpasser tout ce qui s'était vu les années précédentes, quoique cela fût bien difficile. Le temps était couvert, et quelques grains de pluie tombés avant la messe donnèrent lieu de craindre qu'elle ne pût pas sortir; mais les vœux de notre population religieuse furent exaucés, et la procession put se faire au dehors par le temps le plus favorable qu'on pût désirer, sans pluie ni soleil. Les rues, partout bordées de deux rangs d'arbres verdoyants transplantés de la forêt, étaient littéralement couvertes de pavillons, de berceaux de verdure, d'arcs de triomphe placés de distance en distance, auxquels étaient suspendus ou que surmontaient des emblèmes religieux, des couronnes, des festons, etc., etc., dont l'ensemble offrait un coup d'œil ravissant. Le Saint-Sacrement était porté dans la Haute-Ville par M. le supérieur du Séminaire, et à Saint-Roch par M. le chapelain de l'Hôpital-Général. Le dais qui le couvrait, suivi d'une foule immense de peuple dans un saint recueillement, était précédé du clergé et d'une longue file de chantes et d'enfants de chœur, d'un corps de musique militaire dans l'une et l'autre paroisse; des différentes confréries, des nombreuses élèves des dames religieuses, toutes vêtues de blanc et, dans la Haute-Ville, des enfants de l'Ecole chrétienne pareillement en uniforme. L'honorable R. E. Caron, maire de Québec et président du conseil législatif, les honorables juges Panet et Bédard, et MM. les avocats en robes, suivaient immédiatement le dais dans cette dernière paroisse où la procession s'est rendue par les rues de la Fabrique et Saint-Jean jusqu'à la rue Sainte-Clair, dans le faubourg, et descendant par cette dernière dans la rue d'Aiguillon, où un magnifique reposoir avait été dressé sur l'emplacement de l'ancien Hôpital des Emigrés, elle est revenue par cette rue et celle des Glacis à la porte Saint-Jean, d'où elle est rentrée à la cathédrale par le même chemin qu'elle avait déjà parcouru, sans s'arrêter ailleurs. A Saint-Roch, la procession, montant par la rue de l'Eglise, a suivi la rue Saint-Vallier jusqu'à la rue Saint-Dominique, et est revenue par cette dernière et les rues des Fossés, Craig et Saint-Joseph. Il y avait deux reposoirs également magnifiques, l'un chez M. Dorion, rue Saint-Vallier, et l'autre chez M. Miller, rue des Fossés.

Canadien.

— Monseigneur l'Archevêque s'embarque ce soir sur le bateau à vapeur la *Queen* pour les Trois-Rivières et Nicolet, d'où il se rendra à Mackinongé, où il doit commencer le 5 juin prochain sa visite pastorale. Il sera accompagné dans cette visite, comme dans la précédente, de MM. Beaubien, curé de Saint-Thomas, Carrier, curé de la Baie-du-Febvre, et Tétu, curé de Saint-Roch-des-Aulnais. On a bien voulu nous communiquer l'itinéraire que Sa grandeur doit suivre dans sa visite: nous nous faisons un devoir de le reproduire pour la satisfaction de nos lecteurs ecclésiastiques et laïques.

Maskinongé	5	6	7	8	9	juin
Rivière-du-Loup	9	10	11	12	13	
Sainte-Ursule	13	14	15	16		
Saint-Léon	16	17	18	19		
Yamachiche	19	20	21	22	23	
Saint-Barnabé	23	24	25			
Pointe-du-Lac	25	26	27	28		
Trois-Rivières	28	29	30	1	2	juillet
Saint-Maurice	2	3				
Cap-de-la-Magdeleine	3	4	5			
Champlain	5	6	7			
Batiscan	7	8	9			
Sainte-Genève	9	10	11	12		
Saint-Stanislas	12	13	14	15		
St.-Anne-la-Pérade	15	16	17	18	19	
Grondines	19	20	21			
Deschambault	21	22	23	24		
Cap-Santé	24	25	26	27	28	
Ecureuils	28	29				
Pointe-aux-Trembles	29	30	31			août
Saint-Augustin	1	2	3	4		
Saint-Catherine	4	5	6	7		

Idem.

— Il y avait ceci de vrai dans les bruits qui ont couru depuis quelque temps: c'est que la place de solliciteur-général a été offerte à M. André-Jo-

seph Taschereau, l'un des membres canadiens-français les plus distingués du barreau de Québec, et juge de police de cette ville; mais il l'a refusée, et l'on dit maintenant qu'elle va être donnée à un membre anglais du barreau de Montréal. Ce sera encore un service que l'origine française en général et la ville de Québec en particulier devront à leurs bons amis. Sous l'ancien régime les Canadiens-français pouvaient au moins se plaindre avec droit; mais à présent, grâce au patriotisme intelligent de ceux qui se sont constitués leurs guides, ils voient leur importance politique et leur influence dans le gouvernement s'effacer de jour en jour au profit de la partie anglaise de la population, sans qu'ils puissent s'en prendre qu'à eux-mêmes et à leurs chefs.

Quatre Exilés.— Nous avons encore le plaisir d'annoncer l'arrivée, en cette ville, de quatre de nos malheureux compatriotes qui avaient été déportés à la terre de Van-Diemen en 1839. Leurs noms sont David Gagnon, Joseph Goguet, de Beauharnais, Etienne Langlois, de l'Acadie, et Jean Morissette, natif du Cap Santé, et qui fut arrêté dans le Haut-Canada lors de l'expédition de Prescott. Ils se sont embarqués vers la mi-décembre dernier sur des vaisseaux baleiniers qui ont fait voile pour les Etats du sud de l'Amérique. Morissette n'était pas à Sydney avec les autres Canadiens; il faisait partie des exilés Américains qui ont été débarqués dans une autre partie de la colonie pénale. On sait que ces derniers ont été horriblement maltraités dans leur captivité. Morissette n'a pas fait la traversée avec les trois autres exilés, ils ne se sont rencontrés qu'à Whitehall, état de New-York, et leur surprise a été grande puisqu'ils ne s'étaient pas vus depuis leur séparation à bord du *Buffalo*.

Les autres exilés de Sydney étaient tous bien portants. Quelques-uns avaient les moyens de revenir, mais ils attendaient leurs autres compagnons d'infortune. On sait que des secours pécuniaires leur ont été expédiés, et il n'y a pas de doute qu'ils sont tous maintenant en route. *Minerve.*

Accident.— M. Maxime Lafleche, capitaine d'une barge, et qui fait le commerce de bois, s'est noyé ce matin (le 29) vers l'heure, en tombant de son bâtiment qui était amaré près du quai du marché-neuf. Il paraît que le vent s'étant élevé il voulut lancer un câble pour mieux assujétir sa barge, et il fut lui-même précipité à l'eau. Le corps fut retrouvé quelque temps après par Peter Plouffe, mais il était trop tard. *Idem.*

Sinistre.— Hier (28) dans l'après-midi un coup de vent s'est fait sentir avec violence au-dessus de Laprairie, et douze à quinze cajeux de bois qui se trouvaient alors dans le Sault furent chassés hors du chemin et furent tous brisés. On nous assure que deux hommes ont péri. Plusieurs ont été estrépiés la nuit sur des plançons, plusieurs n'ont pu être sauvés du danger qu'à ce matin, par des bateaux qui sont allés à leur secours. *Idem.*

Le Gros-Bourdon.— Cette cloche qui sort de la fonderie de MM. Mears et Cie, importée de Londres l'an dernier est maintenant en morceaux. On l'a brisée dernièrement afin de la renvoyer en Angleterre pour y être fondue de nouveau, et d'où elle ne reviendra probablement que le printemps prochain. Les défenseurs de l'œuvre de Mears prétendent [d'après ce qui a été dit dans le *Morning-Courier*], que la pesanteur du battant a été augmentée "afin d'obtenir un son plus fort, et que c'est là la seule cause qui a fait s'écarter cette cloche;" cela n'est pas correct. Tout ceux qui ont examiné le gros-bourdon à son arrivée ont été d'opinion que cette cloche n'aurait jamais dû être reçue, mal fondue et remplie de fissures qu'elle était. Il est à espérer que M. Mears sera plus heureux la seconde fois que la première, s'il tient à la réputation de sa fonderie. *Idem.*

Noyé.— Le 20 du courant, aux Cascades, en haut de Lachine, Joseph Parent, voyageur dans les barges, âgé de 30 ans. Signalement: culottes d'étoffe grise, chemise de coton bleu et blanc, souliers de bœuf. Ceux qui auront connaissance de son corps sont priés d'en donner avis soit à La Pointe-aux-Trembles à Louis Bissonnette, ou à l'Hôtel-Dieu à Montréal. *Idem.*

— D'après le rapport annuel des directeurs de l'hôpital anglais de Montréal, il paraît que la dépense ordinaire de cette année a été de £1758; la dépense extraordinaire de £404, — et le revenu de £2,179. De cette dernière somme, pas moins que £1,225 ont été avancés par le trésorier, Samuel Gérard, écr. Les collections cette année se sont montées à £335 15s. 5d., c'est-à-dire, à £127 8s. de plus que l'année dernière. Des dons ont été faits pour la valeur de £105 7s. 5d., c'est-à-dire, de £71 9s. 11, de plus que l'année dernière.

Le nombre des malades a été de 3669; dont 2208 catholiques et 1461 protestants, 2075 hommes, 1594 personnes du sexe; 535 anglais, 383 Ecosais, 2474 Irlandais et 226 Canadiens. *Idem.*

— On écrit à l'*Univers* de Stockholm, 7 avril 1845.

D'après les journaux norvégiens du mois de mars, le gouvernement de ce pays a adressé au Storting, qui vient de se réunir à Christiania, une proposition relative à la liberté du culte et des consciences. Nous sommes très curieux d'apprendre comment les Etats de la Norvège répondront à cette proposition. Le Gouvernement a fait preuve de bonne volonté, et bien que sa proposition laisse encore beaucoup à désirer sous le rapport d'une vraie liberté, telle qu'elle existe déjà dans d'autres pays, elle est au moins un achèvement vers un meilleur état de choses. La proposition porte en substance: 1°. qu'il sera libre à tout Norvégien d'appartenir à une confession chrétienne quelconque; 2°. que les parents d'un mariage mixte seront libres de faire élever leurs enfants dans telle confession chrétienne qu'ils voudront; cependant, dans aucun cas personne ne pourra obtenir un emploi.